

Maison de l'estampe

Synthèse des réflexions et contributions



Manifestampe - Fédération nationale de l'estampe
contact@manifestampe.org
www.manifestampe.org

Association loi 1901 - Siren 478.214.679 Code APE 913 E

Préambule

Nous avons constitué un dossier « **Maison de l'Estampe** » que nous soumettons à votre réflexion. L'objectif étant de définir les fondamentaux de cette future Maison de l'Estampe, et de poser les bases de son fonctionnement.

Vous y trouverez un "rappel historique" des réflexions engagées à ce sujet depuis la création de Manifestampe, rédigé par Claude Bureau.

Suivent les contributions de Claude Bureau et Marilda Simonidhi.

Les synthèses proposées par Maxime Préaud et Christine Moissinac, invitée à participer à ces réflexions, tiennent compte des contributions fournies notamment par Claude Bureau, Gérard Robin, Daniel Leizorovici et Marilda Simonidhi, abondamment discutées en conseil d'administration.

Bonne lecture

Le conseil d'administration de Manifestampe

Maison de l'estampe , par Claude Bureau.....	3
Rappel historique	5
La maison de l'estampe , par Marilda Simonidhi	7
Réflexions sur la maison de l'estampe , par Maxime Préaud	11
Un défi : une maison de l'estampe , par Christine Moissinac	14

Maison de l'estampe

15/04/2011 12h53 **Claude Bureau***

Bonjour à tous,

Les éléments qui figurent dans le petit "*historique*" joint donnent une bonne définition du principe de cette maison.

L'idéal ou l'utopie : un lieu semblable à celui de La Louvière en Belgique (local : commune de La Louvière). "*Le lieu du design*" à Paris donne aussi une bonne image de cette maison idéale (local : région Ile-de-France) ou "*La maison européenne de la photographie*" (local : Ville de Paris), itou. (Voir leur site sur Internet)

Voici quelques éléments importants à faire figurer dans ce dossier "*Maison de l'estampe*" :

- "*Maison de l'estampe*" tout simplement, c'est bref, simple et facile à mémoriser,
- sa situation doit être à Paris intra-muros, centralisation française oblige, mais rien n'empêche la création de semblables maisons en Province (exemple : existante, "*La Maison méditerranéenne de l'estampe*" ou utopie, "*La Maison aquitaine de l'estampe*", "*La Maison albigeoise de l'estampe*", etc.)
- abritée dans un bâtiment de la République française (État) ou éventuellement de la Ville de Paris (voir réflexions ci-dessous),
- susceptible de recevoir des concours et des fonds des pouvoirs publics (Union européenne, État, collectivités territoriales) et des parrainages privés,
- se consacrer à l'estampe d'aujourd'hui, actuelle ou contemporaine, telle qu'on la pratique en France (le patrimoine est déjà géré par d'autres institutions),
- ne pas entrer "*en concurrence*" avec les actions des autres acteurs du monde de l'estampe, tant dans les expositions, les ateliers, les démonstrations, les éditions, les ventes, les actions, etc.
- son rôle dans la diffusion de l'information doit être identique à celui du site Internet actuel et du Répertoire de l'estampe en projet,
- comporter si possible concrètement :
 - un lieu d'accueil et d'information du public,
 - un centre de documentation et de ressources,
 - un espace d'expositions temporaires,
 - un atelier de démonstration,
 - un espace administratif et de réunions,
 - un lieu réservé aux recherches, expérimentations, conférences, séminaires et colloques avec le matériel idoine,
 - etc. (à voir en fonction de la surface du local mis à disposition).
- son cadre de permanents devrait se restreindre à l'accueil, à l'information et à la gestion administrative, toutes les autres activités étant encadrées par les acteurs du monde de l'estampe fédérés autour d'elle (ateliers, démonstrations, expositions, etc.) moyennant rétributions ou remboursements de frais éventuels,
- être gérée, bien que ce soit le plus difficile à faire admettre aux bailleurs de fonds et du local, par Manifestampe - Fédération nationale de l'estampe.

- aussi trois réflexions pour accompagner ce rêve :

- le rôle de la BnF. Elle a un rôle patrimoniale incontestable. Elle joue aussi, par le dépôt légal, un rôle non négligeable dans la vie de l'estampe contemporaine. Il me semble que cette "*administration d'État*" devrait être la plus à même de placer cette "*Maison de l'estampe*" sous son égide. Ce qui garantirait son aspect national, fédératif et neutre "*esthétiquement parlant*" ainsi que sa pérennité, bien plus que sous l'égide d'une collectivité territoriale. D'autres institutions de la République française pourrait peut-être placer sous leur égide cette maison, comme l'Académie des Beaux-Arts, par exemple.

- la question de la "*représentativité*" de Manifestampe. Il va de soi que pour "*obtenir*" quoi que ce soit de n'importe quel interlocuteur public ou privé, la représentativité de Manifestampe doit être de poids et incontestable. Surtout pour que les bailleurs de fonds et du local lui confient la gestion de cette maison (ce qui n'est pas gagné, même si nous ne réussissons à obtenir qu'une simple et modeste "*estampailotte*"). Or, nous sommes encore loin de rassembler une part prépondérante du monde de l'estampe en France (et, nous avons la chance de ne pas avoir, pour l'instant, d'autres "*concurrents*" nonobstant les "*contestataires*" ou "*grincheux*"). Parmi ceux que nous rassemblons, qui ne sont certes pas quantités négligeables, nous manquons encore d'informations certaines sur ce que représentent les "*personnes morales*" membres de la fédération (du point de vue du nombre de leurs adhérents s'agissant des associations ou de leur "*poids économique*" s'agissant des "*partenaires*", nonobstant leur notoriété). C'est une question récurrente sur laquelle il faudrait veiller attentivement.

- pour bien assoir cette représentativité (en considérant qu'il y a plus d'intelligence et d'idées dans plusieurs têtes que dans douze), il serait souhaitable que ce dossier soit publié en tant que projet de "*Manifeste pour une Maison de l'estampe*" sur notre site Internet afin qu'il puisse recueillir dans un forum, avec modération *a priori*, avis, critiques et suggestions de nos mandants.

Voilà, en première contribution.

Très cordialement

Claude Bureau

* *Claude bureau est graveur, vice-président de Manifestampe*

Petit rappel historique

Mai 2004

Vitrine du Mouvement = Maison de l'Estampe

Afin de concrétiser les actions de l'association, un projet d'installation d'un lieu dédié, sous les auspices et la protection des pouvoirs publics.

Suivant les recommandations de Maxime PREAUD :

« Une maison pour la création, avec des ateliers, et pour la démonstration, l'apprentissage du public. Et une maison pour l'exposition, où puissent cohabiter et se succéder toutes les associations de graveurs aussi bien que les graveurs indépendants, où puissent se rencontrer et manifester leur talent les créateurs, les imprimeurs, les éditeurs, voire les marchands, qui travaillent aujourd'hui en ordre dispersé »

juin 2004

- **ouvrir une Maison de l'estampe** sous les auspices des pouvoirs publics et de parrainages privés. Ce lieu, vitrine dédiée à cet art, ouverte au public, permettra de promouvoir l'estampe contemporaine et ceux qui la créent. Comme l'explique Maxime Préaud, conservateur général au cabinet des estampes de la BNF : *« Il y a une Maison du café, une Maison du caviar, une Maison de la truffe, une Maison de ceci, une Maison de cela. Il y a des maisons pour tout... Mais pour l'estampe, rien... Il semble bien pourtant que cet art... ait besoin d'une telle vitrine. Une maison pour la création, avec des ateliers pour la démonstration, l'apprentissage du public. Et une maison pour l'exposition, où puissent cohabiter et se succéder toutes les associations de graveurs aussi bien que les graveurs indépendants, où puissent se rencontrer et manifester leur talent les créateurs, les imprimeurs, les éditeurs, voire les marchands, qui travaillent aujourd'hui en ordre dispersé »*

Juin 2005

- **Créer une Maison de l'estampe** : lieu symbolique qui pourra être partout en France, et lieu physique permettant une approche à la fois historique, documentaire, et vivante par le foisonnement des recherches contemporaines.

Janvier 2006

Article 2 : Objet

Manifestampe veut fédérer les associations, les sociétés ou les organismes qui regroupent des artistes s'exprimant par l'estampe, d'artistes plasticiens pratiquant les techniques de l'estampe, des professionnels de l'estampe ou des amateurs d'estampe. Son ambition est d'aider à promouvoir l'estampe et de sensibiliser le public et les institutions à ce mode d'expression artistique, sans se substituer aux acteurs de l'estampe succinctement énumérés ci-dessus. Elle rassemble, dans toute la France les acteurs de l'estampe en respectant les sensibilités et les opinions propres à chacun des membres de la fédération.

L'association fédérative a donc pour objectifs :

- de recenser tous les acteurs de l'estampe en France,
- de fédérer tous ces acteurs,
- de créer et de maintenir un réseau de correspondants régionaux de la fédération,
- de développer la communication sur l'estampe auprès des organismes institutionnels, publics et privés, et d'obtenir leur soutien actif,
- de maintenir un site Internet sur la vie de l'estampe en France et de la fédération,
- de créer et de maintenir sur Internet un Répertoire national de l'estampe en France,
- d'accompagner et de soutenir des événements liés à l'estampe en France, organisés par des membres de la fédération, d'organiser de tels événements à condition qu'ils ne soient pas concurrents à ceux des membres de la fédération et qu'ils présentent un caractère fédératif et de portée nationale,
- de créer et de maintenir une Maison de l'estampe, lieu virtuel ou réel, destinée aux rencontres et échanges entre les acteurs de l'estampe, à faire connaître l'estampe auprès du grand public et à permettre la diffusion des estampes,
- d'encourager et de promouvoir l'enseignement de l'estampe,
- d'apporter une aide technique, morale, matérielle, juridique à ses membres, dans le cadre des alinéas ci-dessus.

16/04/2011 18h15 Marilda SIMONIDHI*

Bonjour,

voici ma contribution. J'ai lu tous les mails et j'ai essayé d'organiser les idées en 4 services :

- Une administration
- Un centre de ressources
- Un lieu d'exposition
- Des ateliers

Dans lequel les actions de Manifestampe restent fédérateur et n'empiètent pas (j'espère) sur les actions de ses membres.

Petite question :

sait-on exactement ce que les professionnels étant membre de Manifestampe (ou futur) attendent de la maison de l'estampes ?

- altruisme
- but informatif
- intérêt économique
- intérêt de mise en relation inter-professionnelle
- ...

Les réponses à ces questions pourraient affiner les objectifs de la maison de l'estampe.

Voici mon texte et bonne lecture (ci dessous et en pièce jointe),

Très cordialement Marilda SIMONIDHI

ETR Balistic, Atelier Musée d'Art Graphique d'Arcueil

5 avenue de la Convention, 94110 Arcueil

tel : 01 45 46 51 64; Mail : etrbalistic@free.fr

site internet : <http://etrbalistic.free.fr/>

** Marilda Simonidhi est graveur, responsable de l'Atelier ETR Balistic, membre du CA.*

La maison de l'estampe

Cet édifice culturel pourrait avoir 4 services :

- Une administration
- Un centre de ressources
- Un lieu d'exposition
- Des ateliers

UNE ADMINISTRATION

Manifestampe gère la maison de l'estampe conformément aux objectifs donnés par les statuts de l'association.

L'administration de la maison de l'estampe permettra d'organiser les activités de l'association conformément à ses objectifs à travers le centre de ressources, le lieu d'exposition et les ateliers. Une salle doit y être réservée pour les réunions du CA MANIFESTAMPE.

Quelques actions de Manifestampe au travers de la maison de l'estampe pourraient être entre autre :

- devenir un organisme de distribution de fond (national, européen, ...) pour soutenir des démarches qui accompagnent des événements liés à l'estampe sur des projets collectifs ou personnels.
- être porteuse d'une grande manifestation fédératrice : une fête de l'estampe (dans le style de la fête de la musique).
- réaliser une veille des activités liées à la gravure : appel à concours, appel à projets, résidence d'artistes, annonce de manifestations et de nouvelles éditions ...
- créer une artothèque qui serait constitué par des prêts, des dons ou des achats de la Maison de l'Estampe (collection d'estampe dans la philosophie d'« ici et là »)
- gestion du site internet, lettre d'information ...

CENTRE DE RESSOURCES

Un pole d'information : un accueil informe le public sur la vocation de la maison de l'estampe et sur les buts et activités de l'association Manifestampe. On donnera entre autres les informations sur des manifestations, expo, vidéo, film, concours relatif à la gravure. Les partenaires de Manifestampe pourront laisser les informations qu'ils souhaitent divulguer.

Des bornes interactives possédant un annuaire où sont référencés tous les noms des artistes graveurs, des galeries, des professionnels de la gravure (taille-doucier, lithographe, ...), des ateliers et associations et fabricants de matériels pour la gravure ..., avec des informations plus précises que sur le site internet (qui donne déjà une quantité d'information importante) pour attirer les visiteurs. Remarquez qu'une édition papier de cet annuaire pourrait être commercialisée permettant de générer un produit financier au bénéfice de l'association Manifestampe (soit par le paiement de droit pour y figurer et/ou soit par sa vente).

Une bibliothèque de documentation et d'information où les visiteurs auraient la possibilité de consulter des livres, revues, vidéo, journaux traitant de la gravure et l'estampe sous toutes ses formes ainsi que des catalogues d'expositions individuelles ou collective. Les périodiques, comme Les Nouvelles de l'Estampe, Art et Métiers du Livre, des journaux autour des métiers et l'outil de l'imprimerie (et peut être aussi des revues étrangères autour de l'estampe), devraient s'y trouver en consultation libre. Ces ouvrages peuvent provenir d'achats mais aussi des dons. La maison de l'estampe doit parvenir à créer un lieu unique autour d'une large collection de média autour de l'estampe ...

Une salle de conférence (multifonctionnelle) permettant l'organisation de débat, de congrès et d'échanges ... Les assemblées générales de Manifestampe y auront lieu.

Espace show-room destiné aux fabricants de matériels pour la gravure ou galerie : par exemple la Maison de l'estampe fait une location d'espace à un ou des professionnels sans devenir vendeur pour ne pas créer de concurrence.

Espace boutique, pour la promotion des actions de Manifestampe (livre, annuaire, produit dérivé ...), avec espace café pour favoriser les échanges et discussions (et pourquoi pas des macarons à l'effigie de Manifestampe).

Un lieu d'EXPOSITION

Des expositions où l'on peut découvrir l'œuvre gravé et imprimé d'artistes de réputation nationale ou internationale ainsi que des expositions collectives seront installées.

Patrimoine : l'espace pourra accueillir régulièrement des expositions thématiques, sur les techniques et l'histoire de la gravure. Cet espace peut être développé en partenariat avec la

BNF, l'Imprimerie Nationale, le Musée des Arts et Métier ou des associations ou institutions œuvrant dans le domaine de la conservation et de la valorisation du patrimoine ...

Présentation des collections : la Maison de l'estampe pourrait organiser des expositions de son artothèque.

DES ATELIERS

La Maison de l'estampe se doit d'être un endroit privilégié où les artistes développent leur créativité et partagent leurs expériences. Ainsi, plusieurs espaces peuvent accueillir simultanément des ateliers de sérigraphie, lithographie, taille douce et de typographie, permettant le développement de résidence d'artistes et d'ateliers de démonstration qui peuvent accompagner diverses expositions.

Résidences d'artistes : la Maison de l'estampe offre la possibilité à des artistes français et internationaux de venir s'exprimer dans leurs disciplines (sérigraphie, litho, taille douce, typo ...). Les artistes sont sélectionnés sur la base d'un projet artistique détaillé durant une période déterminée (un an, 6 mois ou 3 mois). Chaque résidence devra se terminer obligatoirement par une exposition à la Maison de l'Estampe et une partie des travaux pourrait enrichir l'artothèque de Manifestampe.

Atelier de démonstrations : Ces ateliers ont pour but de faire connaître l'estampe à un plus large public lors des expositions. Des démonstrations en présence d'écoles peuvent être envisagées.

Maxime Préaud*

Réflexions sur la **Maison de l'estampe**, à proposer au conseil d'administration

Imaginons qu'il soit possible de créer une **Maison de l'estampe** matérielle (dans un lieu existant paraît plus réaliste, même si un lieu à bâtir n'est pas en principe exclu).

La **Maison de l'estampe** est avant tout une vitrine pour l'estampe, donc prioritairement un lieu d'exposition. Et, vu la vocation de Manifestampe, qui est de fédérer les associations de graveurs, un lieu d'exposition prioritairement des travaux desdites associations. Cela n'exclut pas que puissent se glisser d'autres expositions dans les interstices éventuellement laissés par le programme des associations.

Principe fondamental : pas de concurrence avec des institutions existantes, donc pas de collection ; pas de concurrence avec les marchands d'estampes donc pas de commerce de seconde main sauf limité dans le temps et dans l'espace. Manifestampe doit cependant pouvoir tirer profit de ses propres éditions et différentes manifestations.

Autre principe : il s'agit d'une **Maison de l'estampe en général**, et non pas d'une **Maison de l'estampe originale**, ni d'une **Maison de l'estampe contemporaine**.

A la question soulevée par DL de savoir si Manifestampe doit survivre à la **Maison de l'estampe**, la réponse est oui, selon moi, puisque c'est Manifestampe qui serait garante de son fonctionnement.

1. Prévoir une salle d'exposition sécurisée, ouverte sur l'extérieur, de préférence sur la rue, en tout cas avec un accès sur la rue qui puisse être signalé. Elle doit être suffisamment haute de plafond et capable d'accueillir sur ses cimaises une centaine de cadres format raisin (50 x 65 cm). Pour des raisons de surveillance, ce serait mieux si elle était d'un seul tenant, mais avec un bureau attenant et un espace de stockage provisoire pour les cadres des associations et permanent pour le matériel de conférence (écran, chaises, etc.).

Dépenses

Loyer à prévoir :

Personnel à prévoir : un gardien en temps d'ouverture normale, qui peut, dans un premier temps, être le responsable en charge de la Maison, mais qui devrait plutôt être un bénévole de l'association dont l'exposition est en cours. Il faut toutefois penser à la présence d'un responsable pour la gestion de la vente éventuelle d'estampes et de la tenue des comptes, étant donné que les estampes exposées par les associations sont destinées à être vendues et que la **Maison de l'estampe** doit toucher un pourcentage sur ces ventes, d'un taux à déterminer, pourcentage valable pour ce seul lieu et pour les seules estampes mises en vente dans ce lieu (ce qui implique une liste avec prix). Ce responsable devrait être un permanent Manifestampe, qui pourrait être un bénévole mais défrayé (repas, boissons, éventuellement transports), ou un salarié à mi-temps + notes de frais.

Recettes

Vente des estampes produites et exposées dans la **Maison de l'estampe** par les associations (cf. le paragraphe précédent).

Ce 1 est un minimum : n'aurait-on que cela pour un début que ce serait bien.

2. Prévoir un espace pédagogique

a. S'il s'agit simplement de faire des conférences, avec écran mobile, l'espace 1 peut suffire, pour peu qu'il ait été choisi en conséquence.

b. On peut toutefois penser à un espace particulier sécurisé, supposant une ou plusieurs autres pièces, soit attenantes au lieu d'exposition n°1, soit à quelque distance mais pas trop loin tout de même. Cet espace serait dévolu à la présentation et à la démonstration des différentes techniques de l'estampe, anciennes comme contemporaines. Cela suppose la présence de différents outils et produits, de presses à taille-douce, de presses typographiques et lithographiques, de matériel pour la sérigraphie et d'autres procédés plus modernes, en incluant les techniques moins polluantes qui sont à la mode. Cela implique aussi des murs avec cimaises, et des vitrines. Il est difficile d'imaginer un espace de moins de 100 m².

Dépenses

Loyer à prévoir :

Personnel à prévoir : une ou plusieurs personnes capables de tout faire fonctionner et démontrer, soit bénévoles faisant partie de Manifestampe (retraités), soit une personne capable salariée à mi-temps et défrayée.

Recettes

Visites payantes de groupes scolaires ou autres.

3. Prévoir un espace d'information

Eventuellement accompagné d'un poste café + boissons (GR), pour renseigner le public sur toutes les manifestations liées à l'estampe, en France et à l'étranger (prospectus et renvois au site Manifestampe), livres, journaux et revues (donnés par leurs éditeurs, leurs auteurs, les artistes), mais, si l'espace devient une librairie spécialisée (et pourquoi pas ?), il faut prévoir un vrai libraire.

Personnel à prévoir : un bénévole ou un salarié à mi-temps et défrayé

un libraire

Recettes

Pourcentage sur ventes éventuelles

4. Financement

Il est exclu à l'époque actuelle que l'Etat, ou même une grande municipalité de banlieue ou de province, subventionne intégralement une telle Maison.

Les besoins sont :

- paiement d'un loyer (+électricité et autres charges)
- salaire du personnel
- achat ou location de matériel (cadres, tables, chaises, informatique, secrétariat)

Comment les financer ? Les cotisations, pour l'instant, ne rapportent qu'environ un vingtième de nos besoins.

Augmenter les cotisations ne peut suffire, même si l'on augmente aussi le nombre des adhérents.

Autres ressources possibles :

Conférences sur l'estampe (payantes, avec réduction pour adhérents)

Visites d'ateliers de graveurs

Visites d'expositions en France ou à l'étranger (cela suppose une grosse organisation)

Ventes (aux enchères ou non) de livres et revues sur l'estampe reçues en don dans cette intention

Ventes (à des moments précis et dans des conditions à définir) d'œuvres de graveurs données dans ce but par les artistes, leur famille ou les associations dont ils font ou faisaient partie

Editer un calendrier

Manifestations

- lancer un concours d'affiche sur le thème « OFFREZ UNE ESTAMPE » ; créer une affiche, dont on commercialiserait les épreuves originales (tirage de tête), et qu'on déclinerait en affichettes et en prospectus à distribuer. On pourrait essayer de faire financer les tirages par les marchands d'estampes.
- créer un prix Manifestampe ; la question la plus délicate est celle de la dotation
- penser à des soirées « Bon à tirer » où l'on assisterait en direct, dans la Maison de l'estampe ou dans l'atelier concerné, au tout premier tirage d'une estampe. Pourcentage sur les ventes.

** Maxime Préaud est graveur, président de Manifestampe, conservateur général honoraire des bibliothèques de la BnF*

UN DEFI : une MAISON de l'ESTAMPE

Projet rédigé par Christine Moissinac*

L'OBJECTIF : SOUTENIR UN ART MAJEUR ET LE FAIRE CONNAITRE A UN PUBLIC ELARGI

Les artistes qui pratiquent l'art de l'estampe en France doivent faire face à des difficultés évidentes, principalement une faible reconnaissance de la part du public et une dispersion des lieux d'exposition qui sont peu nombreux et non dédiés.

Pourtant, la France a toujours été un lieu où l'estampe s'est pratiquée à la fois en créant des œuvres totalement originales, et ce dès l'origine, et en diffusant dans le monde entier les œuvres des peintres les plus réputés. Les plus grands artistes depuis la Renaissance s'y sont essayé avec succès et continuent de le faire.

C'est d'ailleurs l'une des raisons qui font venir en France depuis longtemps des étudiants étrangers, peu nombreux mais fidèles, jusqu'au moment où certains s'installent ici.

Pourtant, les lieux d'enseignement de la gravure restent peu nombreux, malgré des initiatives relativement récentes. Paradoxalement en revanche, les expositions montées par des associations, des bénévoles, des ateliers coopératifs... et même maintenant par des collectivités locales (Versailles, Conflans, Sarcelles...) se multiplient dans des conditions qui sont parfois exceptionnelles, parfois discutables.

Il reste néanmoins que l'artiste graveur, s'il se cantonne à cette technique, doit affronter de très grosses difficultés, pour faire connaître son travail et même pour travailler.

Il en est de même pour les professionnels qui accompagnent les artistes : fabricants de papier, imprimeurs, galeristes...

De ces considérations, découlent les volets du projet proposé ici

- aider les artistes qui veulent pratiquer l'estampe
- faire connaître la gravure dans tous ses états
- soutenir les métiers associés
- **renforcer, par un lieu symboliquement fort, l'univers de l'estampe.**

LE PROJET : LA CREATION D'UNE MAISON DE L'ESTAMPE

Principalement VITRINE DE L'ESTAMPE, cette maison serait à la fois :

- **Un lieu d'exposition et de débats**
- **Un point d'ancrage pour les associations et institutions concernées par l'estampe**
- **Un repère pour les pouvoirs publics (collectivités locales...)**
- **un support d'information et de formation pour les artistes et les professionnels, avec éventuellement une médiathèque**
- **un repère pour des étudiants étrangers**
- **susceptible de participer à la vie des quartiers (accueil de scolaires)**
- **une offre d'accueil pour les métiers et les professionnels associés à l'estampe**

Il s'agit ici d'une **Maison de l'estampe en général**, et non pas d'une **Maison de l'estampe originale**, ni d'une **Maison de l'estampe contemporaine**.

LES ATOUTS

Ils sont principalement trois

- *le renouveau de l'estampe en France*, avec un déploiement des lieux de formation, la multiplication des associations et des ateliers, l'intérêt renouvelé de jeunes artistes pour cet art, l'essor de certains lieux comme celui de Gravelines
- *Un énorme effort de regroupement* est né il y a quelques années avec la création de Manifestampe, ce qui a fait prendre conscience du nombre de personnes et d'institutions concernées,
- *L'aura de l'école française* : un constat, il est vrai encore léger, permet de sentir l'attractivité de certains lieux d'enseignements (l'école des BA de Versailles par exemple) et des ateliers existants pour des artistes étrangers (chinois, coréens, italiens, brésiliens principalement).

LES OBSTACLES

Ces transformations positives récentes sont pourtant fragiles

- par manque de moyens financiers
- face à d'évidentes difficultés d'organisation
- sans un lieu symbolique et fédérateur

Face à des pays comme la Belgique ou l'Italie, la France apparaît par comparaison moins présente sur la scène internationale.

LES REPONSES POSSIBLES

La **Maison de l'estampe** est avant tout une vitrine pour l'estampe, donc prioritairement un lieu d'exposition.

Il s'agit d'un lieu à vocation associative vivant avec le soutien d'un ensemble d'institutions et de professionnels. Les artistes seront donc au cœur du projet, mais ils ne seront pas seuls.

L'existence de Manifestampe dont la vocation est de fédérer les associations de graveurs est un atout de premier plan si cette association prend la charge de la gestion de cette maison de l'estampe

Ainsi, par exemple, le lieu d'exposition devra prioritairement accueillir les travaux des artistes membres, mais il n'est pas exclu, bien au contraire, que puissent se glisser éventuellement d'autres expositions dans les interstices. Mais, principe fondamental : il ne doit pas y avoir de concurrence avec des institutions existantes, donc pas de collection ; pas de concurrence non plus avec les marchands d'estampes donc pas de commerce de seconde main sauf limite dans le temps et dans l'espace.

Car l'essentiel du projet est plus ambitieux : créer le mouvement, afficher l'existence d'un réseau, faire connaître des institutions, associatives ou non qui ont peu de moyens, informer artistes et étudiants, s'ouvrir au monde scolaire, créer des ouvrages de référence sur un artiste, autant d'initiatives que la Maison de l'estampe pourrait mener à bien, parallèlement à un programme continu d'expositions dans ses locaux ou ailleurs.

Il faut ajouter que le projet d'une maison de l'estampe n'est pas la seule réponse possible, même si elle paraît la plus évidente. La création d'un réseau est envisageable avec d'autres moyens, et de ce point de vue **Manifestampe** est un excellent exemple, alors même que ses moyens sont réduits.

La question est alors : qui peut être intéressé à soutenir un tel projet ?

- une ou plusieurs collectivités locales : actuellement on assiste à la multiplication d'expositions à vocation culturelle dans des municipalités qui apprécieraient peut-être de constituer des liens entre elles
- des regroupements professionnels (fabricants de papier, d'encre, de matériel de gravure...)
- des marchands d'estampes, de livres anciens, des éditeurs
- des écoles d'art

Comment les associer d'une manière ou d'une autre ? financièrement par des cotisations, mais aussi en échange de prestations, par des participations aux dépenses ou mieux encore par des subventions.

LE BUDGET

Bien évidemment, c'est là une question épineuse. Deux hypothèses sont envisageables :

- la plus légère : un lieu de travail (secrétariat, animation...), un lien fort avec un lieu d'exposition, une personne à $\frac{3}{4}$ de temps (salariée ? à 800 € par mois)
- la plus lourde : un lieu de travail, un lieu d'exposition propre, capable d'accueillir des démonstrations et des conférences, avec une médiathèque, une personne à $\frac{3}{4}$ de temps ou même un peu plus, salariée également mais un bénévolat actif

La différence sera importante, mais, dans les deux cas, il faut prévoir un budget de fonctionnement.

	dépenses	
	Hyp 1	Hyp 2
locaux	6 000	15 000
Personnel	13 000	15 000
Actions d'animation, Publications et dépenses matériels	7 000	14 000
total	26 000	44 000

Les « rentrées » seront composées de quatre ensembles

- cotisations des membres : soit 25 € x 250 soit 6.250 € .
- Cotisations d'institutions : 250 € x 10 institutions : 2 500 €
- Subventions (collectivités locales ou Etat) : entre 7 000 et 10 000 €
- Recettes ?

Pour garder sa liberté, il paraît raisonnable d'envisager que la part des subventions attendues ne dépasse pas le quart du budget annuel.

Ce principe une fois appliqué, le niveau des recettes espérées peut être précisé. Par exemple dans le cas de l'hypothèse basse : 10 750 €

Ces recettes peuvent venir de plusieurs sources :

- prestations pour l'organisation d'expositions dans des collectivités locales,
- vente de publications « maison »,
- % sur les ventes opérées dans le lieu d'exposition
- Accueil de conférences « payantes », de séances de formation pour professionnels, étudiants, scolaires

Il ne faut pas se cacher que c'est un objectif de départ ambitieux. D'autant plus que l'absence de fonds de roulement est et sera source de difficulté de trésorerie.

Un impératif donc, négocier une aide de départ qui permette de lever cet obstacle.

** Christine Moissinac est présidente du Fonds de dotation Gravix.
Gravix est membre de Manifestampe*